

COMPTE - RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

15 mars 2021

Membres du conseil présents :

- Collège A : PEYPOCH Nicolas - BRIEC Walter
- Collège B : GONCALVES Olga - LIANG Qibin
- Collège C - BIATSS : MERCADER-KAMOKOUE Setti – MEYRIEU Magali
- Collège D - Usagers : HEUSSLER Bertrand - TAURIGNAN Marine - FOUGERES Arnaud - BELTRAN Caroline. - HEUSSLER Justine - PINNA Paul - NAUD Kassandra - YAFFA Amara
- Collège des personnalités extérieures : MELIDONIS Alexis - PORTELA Pascale - CASTRO Emmanuel – FAMBOUENA Philippe -

Membres ayant donné procuration :

- VILLESEQUE-DUBUS Fabienne à PEYPOCH Nicolas
- BOTTI Laurent à MANNARINI Michel

Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- MANNARINI Michel, Directeur de l'IAE
- COMMANDRE Monique, Directrice de l'antenne de Mende (visioconférence)
- BENEZET Sabine, Agent Comptable
- PELLEGRIN Nathalie, Responsable administrative de l'IAE
- CANTIER Marie-Noëlle, secrétaire de séance

La séance plénière est ouverte, 20 membres du conseil sont présents ou représentés. Le quorum est atteint.

1. Approbation des PV des conseils en séance plénière du 14 décembre 2020 et 25 janvier 2021

→ Approuvé à l'unanimité.

2. Renouvellement du Diplôme Universitaire (DU) à l'International pour deux ans :

M. MANNARINI indique que ce DU, porté par Mme DUMAS, MCF, est un complément de cursus qui s'adresse à l'ensemble des étudiants de l'UPVD ou en première inscription à toute personne titulaire d'un bac +1. Les étudiants ont des projets personnels, professionnels liés au développement à l'international avec pour objectif un déplacement à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus, BCI etc...) ou d'un stage. Ce DU fonctionne très bien depuis plusieurs années avec des retours d'étudiants très positifs. Compte tenu de la crise sanitaire et des difficultés d'accès à certains pays, il est actuellement un peu moins attractif.

→ Approuvé à l'unanimité

3. Renouvellement DU EST et MITH pour deux ans :

N. PEYPOCH indique qu'il s'agit de 2 DU complément de cursus. Des enseignants de l'IAE interviennent en principe à l'IEFT à Paris et Lyon pour des enseignements spécifiques, non dispensés par les partenaires. En 2021, la formation Paris n'ouvrira pas sur le site de Paris.

Le DU EST, niveau bac + 3, est une formation qui met l'accent sur des enseignements académiques dans les domaines de l'économie et de la gestion appliquées au secteur du tourisme. L'objectif est de fournir aux étudiants les connaissances fondamentales et indispensables à la compréhension du secteur du tourisme et de ses enjeux.

Le DU MITH se compose d'enseignements académiques pointus qui se basent principalement sur les recherches réalisées par les enseignants-chercheurs de l'UPVD. L'objectif du DU MITH est de fournir aux futurs cadres de l'industrie du tourisme les compétences nécessaires à leur performance durable dans des organisations en perpétuelles mutations. Des étudiants pourront accéder à un master tourisme via une passerelle, ce qui est le cas cette année pour 2 d'entre eux.

Ces 2 DU fonctionnent très bien et sont renouvelés depuis plusieurs années.

Il précise également que les frais de gestion sont un apport financier pour l'IAE (environ 12 000 € par ans pour les 2 sites) et que tous les frais de déplacement sont pris en charge par le partenaire.

→ **Approuvés à l'unanimité**

4. Habilitation Banque populaire du Sud

Mme GONCALVES, responsable de la licence professionnelle ABF (Assurance Banque Finances), indique que ce parcours de formation qualifiante est géré par M. LEJARD. La demande émane de la Banque Populaire du Sud par le biais de la Fondation UPVD. L'objectif est de former une dizaine de salariés sur des modules d'enseignement du niveau licence, ce qui leur permettra d'augmenter leurs compétences en vue d'une VAE (validation d'acquis l'Expérience). Cette formation ne dispensera en aucun cas les salariés d'une partie de la procédure de VAE, le jury VAE reste souverain.

Mme GONCALVES indique qu'actuellement le recrutement dans le secteur bancaire s'effectue principalement niveau licence.

→ **Approuvé à l'unanimité**

5. Modifications des Modalités Contrôles de Connaissance de la licence 3 Tourisme et du Master 2 GPTT

Mme COMMANDRE indique que, compte tenu de toutes les incertitudes qui pèsent sur le déroulement des examens dans le contexte actuel de pandémie, M. SCHEOU demande un passage à 100 % en contrôle continu des épreuves le concernant. M. BOTTI, au contraire, souhaite pour sa matière un écrit. Ces modifications concernent la session 1, tous les écrits de la session 2 sont maintenus, CF tableau ci-dessous.

Modification des MCC MENDE CONSEIL IAE DU 15 MARS 2021			Examen											
FORMATION	MCC	MATIERE	Session 1			Session 2			Session 2					
			Contrôle terminal			Contrôle continu			Contrôle terminal					
			ECRIT	ORAL	Autre	ECRIT	ORAL	Autre	ECRIT	ORAL	Autre	Autre		
%	Durée	%	%	%	Durée	%	%	%	Durée	%	%			
42 GP2T	MCC INITIALE	ETHIQUE ET TOURISME	50%	2H										
42GP2T	MCC MODIFIEE	ETHIQUE ET TOURISME					100%	2H			100%	2H		
3 TOURISME MENDE	MCC INITIALE	COMPTABILITE ET GESTION					100%	2H						
3 TOURISME MENDE	MCC MODIFIEE	COMPTABILITE ET GESTION	100%	2H							100%	2H		
3 TOURISME MENDE	MCC INITIALE	MARKETING DU TOURISME			50%					50%				
3 TOURISME MENDE	MCC MODIFIEE	MARKETING DU TOURISME				50%	1H			50%	100%	1H		
3 TOURISME MENDE	MCC INITIALE	CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS TOURISTIQUES			40%	30%	30%	1H			100%	1H		
3 TOURISME MENDE	MCC MODIFIEE	CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS TOURISTIQUES				50%	50%				100%	1H		

M. YAFFA demande pourquoi ce conseil ne vote pas les modifications de MCC de Perpignan alors que les examens de la licence 3 et des Masters auront lieu fin mars.

Mme MEYRIEU indique que les étudiants de ces formations ont été informés des modalités des modifications de MCC. Le délai d'information des étudiants avant les examens est respecté. Les modifications de MCC pour les formations de Perpignan seront votées en même temps ultérieurement.

A la demande de précisions de Q. LIANG concernant le moment du vote des MCC, Mme MEYRIEU indique que la circulaire ministérielle relative à la crise sanitaire prévoit que le vote peut avoir lieu à posteriori de la tenue des examens. Les étudiants doivent OBLIGATOIREMENT être informés 15 jours avant les examens des modifications des modalités de contrôle des connaissances.

→ **Approuvées à l'unanimité**

6. **Budget 2021**

Mme PELLEGRIN indique que le budget UPVD 2021 a été adopté en conseil d'administration le 16 décembre 2020. La notification du Président transmise à l'IAE détaille les moyens qui lui sont accordés pour son fonctionnement. Quelques petites variations apparaissent par rapport à 2020. Le niveau de recettes demeure aux alentours de 250 000 € et celui des dépenses de 410 000 € avec toujours une part très importante pour la masse salariale.

M. MANNARINI note une baisse assez conséquente concernant la recette de la taxe d'apprentissage. Concernant l'IGA on peut également constater une légère baisse générée par le fait que seul le Master2 Administration des Entreprises ouvre cette année. En master Commerce International les candidatures étudiantes n'ont pas été assez nombreuses, le master n'a pu ouvrir.

Mme PELLEGRIN rappelle que le site de Paris pour l'IEFT n'ouvrant pas, il y aura aussi une légère baisse de recettes.

Pour Mende, les recettes du Conseil départemental de la Lozère et du partenariat Guizhou sont identiques à 2020.

Mme PELLEGRIN précise que 7 000 € sont prévus cette année en investissement pour des travaux à l'IAE, notamment la rénovation de la salle informatique. Cette prévision peut évoluer en cours d'année. Mme COMMANDRE s'étonne que les dépenses liées au patrimoine soit impactées sur le budget fonctionnement de l'IAE. Mme PELLEGRIN précise que c'est une mesure de prudence, et que si elle ne s'avère pas nécessaire en cours d'année, la somme sera ventilée différemment.

A la demande de Mme COMMANDRE sur le fait de ne jamais voir apparaître la dotation de la DGF par étudiant, Mme BENEZET, agent comptable et directrice des services financiers précise que l'ancien modèle d'attribution (SYMPA), n'existe plus et qu'il n'existe plus de dotation par étudiant. La Dotation Globale de Fonctionnement a disparu. Désormais, une subvention pour charge de service public (SPCSP) est notifiée à l'établissement. Son exécution budgétaire s'effectue via le budget global de l'UPVD et non plus sur la composante. C'est la raison pour laquelle cette recette n'apparaît pas.

En revanche, on peut voir à la lecture de la notification du budget, les recettes dégagées par les activités propres à l'IAE et ce qu'elles couvrent. La partie des charges non couverte par les recettes propres l'est par la SPCSP de l'UPVD.

Mme BENEZET rappelle que la subvention pour charge de service public n'a pas vocation à financer les DU. Elle précise que jusqu'à présent les recettes de ces DU, notamment les droits d'inscription, étaient portés sur le centre financier 900 qui concerne toute l'université. Au moment du dialogue budgétaire, les composantes font part de leurs besoins en fonctionnement et masse salariale. Le montant qui leur est nécessaire leur est redistribué. Il serait possible, avec un travail sur le budget des DU, de faire évoluer le dispositif pour une meilleure lisibilité par composante des recettes et des dépenses.

M. MELIDONIS propose un point en cours d'année concernant la collecte de la taxe d'apprentissage Afin d'en augmenter le montant. Une augmentation du montant collecté permettrait de restreindre la part de SPCSP dans le budget de l'IAE. Il propose d'étudier avec M. GILLS, expert-comptable, comment collaborer plus étroitement avec les cabinets d'expertises comptables, souvent en charge du versement de cette taxe pour leurs clients. M. MANNARINI confirme en effet la nécessité de ce travail.

→ **Approuvé à l'unanimité**

Les points mis à l'ordre du jour étant traités, M. MELIDONIS propose de laisser la parole aux conseillers qui le souhaitent. M. MANNARINI l'informe d'un mail de Mme BELTRAN qui souhaite communiquer au conseil des remarques d'étudiants. Pour M. MANNARINI, les conseils de perfectionnement sont plus appropriés. Il précise qu'il est également possible d'échanger avec les responsables pédagogiques et directeurs de département. M. MELIDONIS pense que compte tenu de la période difficile, on peut permettre à Mme BELTRAN de s'exprimer.

Mme BELTRAN, doctorante et chargée de cours informe le conseil du stress ressenti par les étudiants à l'approche des partiels en présentiel. Après plusieurs mois de distanciel, les étudiants sont conscients que la valeur de leur diplôme sera plus importante avec des examens en présentiel, mais ils expriment une angoisse notamment pour la rédaction de dissertation.

Elle indique également que certains étudiants du Master 1 management tourisme souhaitant travailler dans le secteur professionnel sont perturbés par la formation générale de ce master avec beaucoup de théorie sans pratique. Ils aimeraient plus de travaux dirigés qui leur permettraient de mettre en pratique la théorie enseignée ou de se situer sur des formations soit professionnelles soit scientifiques.

Pour finir Mme BELTRAN regrette le manque de lien social accentué par la COVID entre doctorants, le manque de salle etc....

Concernant les doctorants, M. MANNARINI connaît la problématique et indique qu'il y a peu de place dans les bureaux des enseignants pour les accueillir. Il y a cependant un projet d'aménagement en salle de réunion au rez-de-chaussée d'un espace dédié aux doctorants ou aux professeurs invités.

Il indique également que l'ensemble des enseignants est conscient du stress des étudiants en vue des examens, il précise cependant qu'ils ont été prévenus dans les meilleurs délais et que conformément aux mesures prises au niveau de l'université ils auront bien lieu en présentiel

Mme COMMANDRE précise que les évaluations auront lieu avec le même niveau d'exigence, mais avec bienveillance. Pour le contenu de la formation du Master 1 tourisme, elle précise que le programme est très pré-professionnalisant, mais qu'à cause de la période, les conditions d'enseignement ne sont pas optimales. La mise en pratique est limitée avec de nombreuses sorties de patrimoine annulées. Ce n'est sans doute pas la meilleure année pour évaluer le contenu de la formation, de plus il y a un changement de programme à la rentrée prochaine pour davantage de professionnalisation.

M. MANNARINI tient aussi à rassurer les étudiants qui s'inquiètent d'être pénalisés par la perte de rythme, pour les stages etc.... Il indique que l'équipe pédagogique est là pour les soutenir et non les pénaliser. Il tient aussi à les rassurer pour les stages et indique qu'il signe énormément de conventions, ce qui reflète une reprise des entreprises par rapport à l'an passé et qu'une solution sera trouvée pour les étudiants qui n'auront pas trouvé de stage. Il encourage les étudiants à revenir à l'IAE où les consignes de précaution sont respectées etc.... Pour les étudiants sans stage à ce jour, M. MELIDONIS propose de recenser les demandes et les communiquer sur les réseaux économiques.

M. FOUGERES s'interroge sur les moyens pour remonter l'information, M. MANNARINI le renvoie vers les directeurs de départements, les responsables pédagogiques.

Le Directeur de l'IAE clôture la séance à 19 h 00 heures.

Le Président
A. MELIDONIS